

UNIVERSITE DE MONCTON  
 SENAT ACADEMIQUE  
 REUNION DU 12 NOVEMBRE 1981  
 14H SALON DU CHANCELIER EDIFICE TAILLON  
 CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

## PRESENTS

LEONARD LEBLANC, PRESIDENT TEMPORAIRE JACQUES  
 ALLARD  
 MICHEL BASTARACHE  
 ADRIEN BERUBE  
 LORRAINE BOURQUE NORMAND  
 CARRIER LEANDRE  
 DESJARDINS GEORGES  
 FRANCOIS JEAN-MARIE  
 GAGNE JEANNE D'ARC  
 GAUDET ANDRE GIBBS  
 FREDERIC GROGNIER  
 ANDRE LEBLANC  
 ALBERT LEVESQUE  
 GARY LONG  
 LOUIS MALENFANT  
 BERNARD NADEAU

## PRESENTS

BRIAN NEWBOLD  
 ODETTE PELLERIN RONALD  
 PETT I GREW  
 MARIELLE PREFONTAINE  
 SIMONE RAINVILLE  
 JEAN-GUY RIOUX PIERRE  
 ROUSSEL NORMAN ROY  
 GILMEN SMYTH  
 JEAN-GUY VIENNEAU  
 VELMA WADE  
 FRANCIS WEIL  
 GILLES LONG, SECRETAIRE  
 YVES CHOUINARD, OBSERVATEUR  
 MEDARD COLLETTE, OBSERVATEUR  
 VIATEUR VIEL, OBSERVATEUR

EXCUSES: MICHELINE BEAUDRY-DARISME, GILBERT FINN, CLARENCE JEFFREY, GOERGE WYBOUW

ABSENTS: LEONCE BOUDREAU, PATRICE-ELOI MALLET, FRANCOIS MONFETTE, ARMAND CARON,  
 OBSERVATEUR

## TABLE DES MATIERES

	PAGE
1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT ET A LA RECHERCHE	3
2. CORRESPONDANCE	3
3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL SAC-180881	4
4. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL	
4.1 RESOLUTION 12-SAC-180881	4
4.2 CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT CORRECTIF ET INDIVIDUALISÉ	4
4.3 PLANIFICATION ACADEMIQUE	4
5. RECEPTION DU PROLES-VERBAL CAC-281081	5
6. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL	
6,1 AMENDEMENT AU REGLEMENT UNIVERSITAIRE 19.1,2	5
6.2 COMITE D'ATTESTATION D'ETUDES	5
6.3 POLITIQUES DES CENTRES ET INSTITUTS DE RECHERCHE...	5
6.4 COMITE SPECIAL, CONDITIONS D'ADMISSION DES ETUDIANTS DE LA N.-E	7
6.5 CPR-071081: CALENDRIER	7
6.6 PROFESSEURS EMERITES	8
6.7 COMITE DE L'EDUCATION PERMANENTE: NOMINATIONS	8
6.8 CHAIRE D'ETUDES ACADIENNES	8
7. CALENDRIER UNIVERSITAIRE 1982-83	9

TABLE DES MATIERES (SUITE)

	PAGE
8. COLLATIONS DES DIPLOMES 1982	11
9. COMITES DU SENAT: NOMINATIONS	
9.1 CONSEIL ACADEMIQUE	11
9.2 COMITE DU COUTUMIER.	11
9.3 COMITE DE SELECTION, GRADES HONORIFIQUES	12
9.4 COMITE D'APPEL	12
9.5 COMITE D'ATTESTATION D'ETUDES	12
9.6 COMITE D'APPEL: CUSLM	13
10. AUTRES	
10.1 NOUVELLE APPELLATION: ECOLE DES SCIENCES DOMESTIQUES	13
10.2 MSCA A TEMPS PARTIEL	13
10.3 CONVALESCENCE DU RECTEUR	13
11. PROCHAINE REUNION	14
12. CLOTURE	14

ANNEXES "A", "B", "C", "D", "E"

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT**

M. LeBlanc appelle l'assemblée à l'ordre à 14h10. Il préside à la demande du Recteur. Avant d'attaquer l'ordre du jour, le Secrétaire soumet aux membres le problème suivant: au CUM, l'on vient de tenir une élection pour combler les deux vacances au niveau des représentants du 1er cycle. Selon notre procédure d'élection, 25 pourcent des étudiants doivent se prononcer. Or, seulement 21.5 pourcent des étudiants ont participé. Il faut préciser que deux candidats seulement avaient posé leur candidature. M. Long suggère, afin d'éviter toute contestation possible, que les sénateurs sanctionnent le résultat de ladite élection.

RESOLUTION 01-SAC-121181

Il est proposé par Louis Malenfant appuyé par Marielle Préfontaine

"Que le Sénat sanctionne l'élection des deux étudiants (1er cycle), André LeBlanc et François Monfette, comme représentants étudiants au Sénat."

Vote Abstention 1 ADOPTE.

Le poste d'étudiant (2e cycle) est toujours vacant. Les représentants de la FEUM ont déployé tous les efforts pour dénicher un candidat; sans succès.

M. le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres suivants:  
André LeBlanc (CUM)

Jeanne d'Arc Gaudet (CUS)

Jean-Guy Vienneau (CUM)

Viateur Viel (CUM), observateur

Marielle Préfontaine demande que soit ajouté à la rubrique "Autre": nouvelle appellation pour l'Ecole des sciences domestiques.

**2 . CORRESPONDANCE**

- 2.1 Lettre de Lorraine Bourque (22-10-81) demandant que la MScA soit offerte à temps partiel. La question est ajoutée à la rubrique "Autre".
- 2.2 Lettre de Lorraine Bourque (05-11-81) concernant l'élection de nouveaux membres au Comité de l'Education permanente; reportée à l'article 9.2 de l'ordre du jour.
- 2.3 Lettre de Mario Thériault (14-09-81) soumettant sa démission comme membre du Sénat académique.
- 2.4 Lettre de Robert Goguen (15-10-81) soumettant sa démission comme membre du Sénat académique.
- 2.5 Lettre de Diane Saucier (29-09-81) informant le Sénat de la nomination de Jeanne d'Arc Gaudet comme représentante des professeurs du CUS.
- 2.6 Lettre de George Wybouw (06-11-81) s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion.
- 2.7 Lettre de Clarence Jeffrey (09-11-81) s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion.
- 2.8 Lettre de Micheline Beaudry-Darismé (10-11-81) s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion.

**3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL SAC-180881**

RESOLUTION 02-SAC-121181

Il est proposé par Brian Newbold appuyé par Jean-Guy Rioux "Que le procès-verbal SAC-180881 soit adopté tel que soumis."

Vote Abstention 1 ADOPTE.

Brian Newbold félicite le Secrétaire général, sa secrétaire et toutes les autres personnes impliquées pour l'impression recto verso du dernier compte rendu. Selon lui, ça donne un document moins épais tout en permettant une économie d'argent.

**4. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL**

## 4.1 Résolution 12-SAC-180881 (art. 6.2.1)

Cette requête a été soumise au Comité de révision des Statuts et règlements.

## 4.2 Certificat d'enseignement correctif et individualisé (art. 6.2.4) (document 01)

Selon le Président, il n'est pas possible d'entretenir aujourd'hui une proposition d'adoption du programme. La raison étant que le Comité conjoint doit d'abord se pencher sur une telle recommandation du CPR pour ensuite transmettre la sienne au Sénat.

RESOLUTION 03-SAC-121181

Il est proposé par Lorraine Bourque appuyée par Louis Malenfant

"Que les cours ED 4721, ED 4722, ED 4731, ED 4732, ED 4733, ED 4741, ED 4742, ED 4751 et ED 4752 soient adoptés et qu'ils soient réservés à l'Education permanente."

Vote Abstention 1 ADOPTE.

ED 4721 Individualisation des activités d'apprentissage I	3 cr.
ED 4722 Organisation et gérance de l'enseignement individualisé I	3 cr.
ED 4731 Individualisation des activités de correction-feedback	3 cr.
ED 4732 Individualisation des activités d'enrichissement	3 cr.
ED 4733 Enseignement correctif et individualisé: techniques de motivation	3 cr.
ED 4741 Individualisation des activités d'apprentissage II	3 cr.
ED 4742 Organisation et gérance de l'enseignement individualisé II	3 cr.
ED 4751 Problèmes en enseignement correctif et individualisé	3 cr.
ED 4752 Séminaire de synthèse en enseignement correctif et individualisé	3 cr.

## 4.3 Planification académique (art. 9.1 b)

## 4.3.1 Comité, formation générale de l'étudiant

Le Comité s'est réuni à quatre reprises. Selon Léonard LeBlanc, il est extrêmement difficile

-5-

de faire vite dans ce domaine. Le Comité devrait cependant être en mesure de produire son rapport vers la fin du présent semestre.

#### 4.3.2 Comité, études de 3.e cycle

Il faut noter que Clarence Jeffrey siège également audit Comité. Le rapport est attendu pour la fin novembre.

#### 4.3.3 Dédoublement des cours

A une question de Frédéric Grogner, le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche répond qu'il en est au stade du travail préparatoire.

RECEPTION DU PROCES-VERBAL CAC-281081

RESOLUTION 04-SAC-121181

Il est proposé par Brian Newbold appuyé par Bernard Nadeau

"Que le procès-verbal CAC-281081 soit reçu."

Vote Abstentions 2 ADOPTE.

## 6. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL

### 6.1 Amendement au règlement universitaire 19.1.2 (art. 4)

RESOLUTION 05-SAC-121181

Il est proposé par Georges François appuyé par Frédéric Grogner

"L'Université de Moncton accordera un maximum de 48 crédits d'équivalences aux diplômés du programme d'enseignement à l'élémentaire de l'Ecole Normale et un maximum de 60 crédits aux diplômés du programme d'enseignement secondaire, lorsqu'ils s'inscrivent au Baccalauréat ès arts."

Vote Abstention 1 ADOPTE.

### 6.2 Comité d'attestation d'études (art. 5) (document 03) (voir Annexe "A")

RESOLUTION 06-SAC-121181

Il est proposé par Léandre Desjardins appuyé par Michel Bastarache

"Que le document 03 (Comité d'attestation d'études) soit adopté tel que soumis."

Vote unanime ADOPTE.

### 6.3 Politiques des centres et instituts de recherche (art. 6) (document 04, pages 4 à 8) (voir Annexe "B")

Modifications apportées au texte

p. 4, I- Définitions, art. 1.1 et 1.2: ajouter à la fin de la dernière ligne de chaque paragraphe, ou du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

p. 5, II, art. 2.3 b): supprimer en consultation avec le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le doyen des Etudes supérieures et de la recherche et le doyen de la ou des faculté(s) concernée(s).

p. 6, art. 2.3 d): devrait se lire Les réunions du bureau de direction du Centre sont présidées par le directeur, par un doyen désigné Par le Conseil des Gouverneurs, ou par une autre Personne nommée par ledit Conseil.

-6-

art. 2.3 e): devrait se lire: Le bureau de direction d'un centre est composé du président, du directeur, d'une représentation quelconque des départements participant aux recherches, du/des doyen(s) concerné(s), et d'un nombre de membres choisis de l'extérieur de l'Université, surtout pour assurer une représentation quelconque des unités ou organismes externes dont l'affiliation au centre est acceptée. Le nombre de représentants des départements et de l'extérieur de l'Université est fixé par le Conseil des Gouverneurs au moment d'approuver la création du centre.

art. 2.3 f), ajouter: 6. D'assumer les autres responsabilités que le Conseil des Gouverneurs voudra lui attribuer.

art. 2.3 h) 2e ligne: "directeur" se lira président.

p. 7, art. 3.3 b) supprimer en consultation...concernée. La dernière ligne devrait se lire: Le directeur est nommé pour un mandat renouvelable ne dépassant pas 5 ans.

art. 3.3 c) 3e ligne: le mot "ou" est remplacé par une virgule et ajouter après recherche, 4e ligne, ou du Recteur selon le cas, ...

art. 3.3 d) devrait se lire: Les réunions du bureau de direction de l'institut sont présidées par le doyen des Etudes supérieures et de la recherche, ou par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, ou par le recteur, ou par une autre personne désignée par le Conseil des Gouverneurs.

art. 3.3 e) devrait se lire: Le bureau de direction d'un institut est composé du président, du directeur (membre ou observateur), du recteur et/ou du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, du doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche, d'un nombre de membres faisant partie du personnel régulier de l'Université (doyens, professeurs, chercheurs, etc.), d'un nombre de membres choisis de l'extérieur de l'Université surtout pour assurer une représentation des unités ou organismes externes dont l'affiliation à l'institut est acceptée. La composition du bureau de direction est fixée par le Conseil des Gouverneurs au moment d'approuver la création de l'institut.

p. 8, art. 3.3 g), ajouter: 6. D'assumer les autres responsabilités que le Conseil des Gouverneurs voudra lui attribuer.

art. 3.3 h), le mot "directeur" à la 2e ligne est remplacé par président.

RESOLUTION 07-SAC-121181

Il est proposé par Michel Bastarache appuyé par Odette Pellerin

"Que le document 04 (Politiques des centres et instituts de recherche) soit adopté tel qu'amendé."

AMENDEMENT

Il est proposé par Francis Weil appuyé par Georges François

"Que les parties 2.3 b) et 3.3 b) soient conservées dans le texte."

En faveur 20                      Contre 0                      Abstentions 6                      ADOPTE.

Vote sur la proposition Bastarache-Pellerin

Abstentions 2                      ADOPTE.

## RESOLUTION 08-SAC-121181

Il est proposé par Simone Rainville appuyée par André LeBlanc

"Qu'aux articles 2.3 e) et 3.3 e) soit ajoutée une représentation étudiante quelconque du 2e ou 3e cycle, avec mandat indéterminé."

En faveur 20                      Contre 0                      Abstentions 6                      ADOPTE.

Léonard LeBlanc remercie Michel Bastarache et Clarence Jeffrey qui l'ont aidé dans la préparation du document.

Quant à Jacques Allard, il est d'avis que les "Considérations générales" constituent une analyse très claire d'un problème difficile; analyse qui pourrait servir en dehors des centres et instituts.

6.4 Comité spécial, conditions d'admission des étudiants de la Nouvelle-Ecosse (art. 3) (documents 02, 02A, 02B) (voir Annexe "C")

Document 02A, corrections:

2. Avoir réussi un cours d'anglais de 11e année.

4. ...à 70% (à discuter).

La discussion s'attarde surtout aux recommandations du document 02B.

## AMENDEMENT

Il est proposé par Frédéric Grogner appuyé par Léandre Desjardins

"Que la recommandation numéro 2 du document 02B se lise: Que l'étudiant de la Nouvelle-Ecosse puisse être admis après avoir réussi sa 11e année, l'étudiant devant toutefois satisfaire aux conditions particulières..."

En faveur 6                      Contre 16                      Abstentions 4                      REJETE.

## RESOLUTION 09-SAC-121181

Il est proposé par Jean-Guy Rioux appuyé par Gary Long

"Que les recommandations 1, 2, 3 et 4 du document 02B soient adoptées telles que soumises."

En faveur 21                      Contre 1                      Abstentions 4                      ADOPTE.

6.5 CPR-071081: calendrier (art. 7)

## RESOLUTION 10-SAC-121181

Il est proposé par Norman Roy appuyé par Brian Newbold

1. Toute proposition de changements de cours ou de nouveaux cours et de changements de programme ou de nouveaux programmes devant entrer en vigueur en septembre 1982 devra être transmise au Secrétaire général avant le 15 novembre 1981.
2. Toute proposition pour de nouveaux programmes d'études devant entrer en vigueur en septembre 1983, devra être transmise au Secrétaire général avant le 1er juin 1982.
3. Toute proposition de nouveaux cours ou de changements de cours et de changements de programmes devant entrer en vigueur en septembre 1983, devra être transmise au Secrétaire général avant le 1er octobre 1982."

Vote    unanime    ADOPTE.

-8-

## 6.6 Professeurs émérites (art. 9.1)

Le Secrétaire général rappelle aux membres ce que le Coutumier en dit. Toute suggestion ou proposition devra lui être transmise au plus tard le 1er décembre 1981. Il fait également remarquer que le Comité de sélection des docteurs d'honneur se réunira au retour du Recteur en janvier prochain.

## 6.7 Comité de l'Education permanente: nominations (art. 9.2)

## RESOLUTION 11-SAC-121181

Il est proposé par Jean-Guy Rioux appuyé par Lorraine Bourque

"Que les mandats de Gary Long et de Louis Godin soient prolongés d'une année, c'est-à-dire du 1er juillet 1981 au 30 juin 1982."

Vote Abstention 1 ADOPTE.

Ces deux mandats sont reconduits afin d'assurer une continuité.

Le Sénat doit maintenant procéder à la nomination d'un professeur et d'un membre de l'extérieur.

Mises en candidature

Proposeur: Lorraine Bourque

Professeurs:

Jean-Yves Daigle  
Gilberte Couturier-LeBlanc  
Mohamed Zeitoun

Membres de l'extérieur:

Réginald Boudreau  
Oneil Clavet  
Madeleine LeBlanc

Vote secret

Scrutateurs: Gary Long  
Gilles Long

Résultats: Professeurs

Jean-Yves Daigle	10
Gilberte Couturier-LeBlanc	13
Mohamed Zeitoun	4

Membres de l'extérieur

Réginald Boudreau	6
Oneil Clavet	8
Madeleine LeBlanc	13

M. le Président proclame l'élection de Gilberte Couturier-LeBlanc et de Madeleine LeBlanc.

## 6.8 Chaire d'études acadiennes (art. 9.5) (document 05)

(voir Annexe "D")

## RESOLUTION 12-SAC-121181

Il est proposé par Brian Newbold appuyé par Léandre Desjardins

"Qu'une Chaire d'études acadiennes soit créée, telle que décrite au dernier paragraphe de la page 1 et aux articles 1 à 6 de "OBJECTIFS"."

Vote Abstention 1 ADOPTE.



Le Conseil (page 4)

Corrections:

1re ligne: ... "qui prend les décisions" devient qui  
avise les instances appropriées de l'Université...

Composition (2e paragraphe): ...vice-recteur à l'enseignement et à la  
recherche (président), du doyen de la Faculté des études supérieures et de  
la recherche ex officio), de deux(2) doyens/directeurs...l'Ile du Prince-  
Edouard. Le titulaire de la Chaire et le directeur du Centre d'études  
acadiennes sont membres d'office non votant.

RESOLUTION 13-SAC-121181

Il est proposé par Jacques Allard appuyé par Georges François

"Que soit créé le conseil de la Chaire d'études acadiennes tel qu'amendé  
ci-devant."

AMENDEMENT

RESOLUTION 14-SAC-121181

Il est proposé par Adrien Bérubé appuyé par Ronald Pettigrew

"Composition (2e paragraphe):

Enlever de deux doyens, remplacer trois professeurs par cinq(5) professeurs-  
chercheurs, dont au moins un par Centre."

Vote Abstentions 4 ADOPTE.

AMENDEMENT

RESOLUTION 15-SAC-121181

Il est proposé par André LeBlanc appuyé par Normand Carrier

"Qu'il y ait une représentation étudiante quelconque du 2e ou 3e cycle,  
avec mandat indéterminé."

Vote Abstentions 2 ADOPTE.

Vote sur la proposition Allard-François

Vote unanime. ADOPTE.

Ajournement à 18h10.

Reprise le 13 novembre à 9h.

## 7. CALENDRIER UNIVERSITAIRE 1982-83

voir Annexe "E")

RESOLUTION 16-SAC-121181

Il est proposé par Léandre Desjardins appuyé par Norman Roy

"Que le Sénat académique approuve les paramètres 82-83 tels qu'amendés."

AMENDEMENT

RESOLUTION 17-SAC-121181

Il est proposé par Jacques Allard appuyé par Gary Long

"2 et 3 septembre: journées d'inscription  
7 septembre: début des cours

13 au 22 décembre: session d'examens

18 au 27 avril: session d'examens."

D'aucuns soutiennent que l'examen de synthèse ne devrait pas prendre une importance disproportionnée. Léonard LeBlanc estime qu'il faudra modifier le règlement 8.2; selon lui, l'examen de synthèse de fin de session devrait avoir un poids d'au maximum 50 pourcent.

1er SOUS-AMENDEMENT

RESOLUTION 18-SAC-121181

Il est proposé par Georges François appuyé par Frédéric Grogner

"31 août et 1er septembre: journées d'inscription  
2 septembre: début des cours  
8 au 12 novembre: semaine d'étude."

En faveur 8                      Contre 16                      Abstention 1                      REJETE. 2e

SOUS-AMENDEMENT

RESOLUTION 19-SAC-121181

Il est proposé par Frédéric Grogner appuyé par Simone Rainville

"8 au 12 novembre: semaine d'étude 16 au 22  
décembre: session d'examens 21 au 27 avril:  
session d'examens."

En faveur 9                      Contre 12                      Abstentions 3                      REJETE. 3e

SOUS-AMENDEMENT

RESOLUTION 20-SAC-121181

Il est proposé par Pierre Roussel appuyé par André LeBlanc

"8 au 12 novembre: semaine d'étude

13 au 22 décembre: session d'examens

18 au 27 avril: session d'examens."

En faveur 11                      Contre 12                      Abstention 1                      REJETE.

4e SOUS-AMENDEMENT

RESOLUTION 21-SAC-121181

Il est proposé par Lorraine Bourque appuyée par Simone Rainville

"10 novembre: journée d'étude."

En faveur 20                      Contre 3                      Abstentions 2                      ADOPTE.

Vote sur l'amendement Allard-Long

En faveur 16                      Contre 8                      Abstentions 2                      ADOPTE.

Vote sur la proposition Desjardins-Roy

En faveur 22                      Contre 2                      Abstentions 2                      ADOPTE.

-11-

## RESOLUTION 22-SAC-121181

Il est proposé par Bernard Nadeau appuyé par Michel Bastarache

"Que le Sénat académique délègue l'étude des détails du calendrier universitaire au Secrétaire général et au Conseil académique."

Vote unanime ADOPTE.

Le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche se propose de consulter l'Assemblée des doyens quant au règlement 8.2.

**8. COLLATIONS DES DIPLOMES 1982**

## RESOLUTION 23-SAC-121181

Après un mot d'explication du Secrétaire général, il est proposé par Marielle Préfontaine appuyée par Brian Newbold

"Que les prochaines collations des diplômes se tiennent aux dates suivantes:  
8 mai - Shippagan  
9 mai - Edmundston  
15 mai - Moncton."

Vote unanime ADOPTE.

**9. COMITES DU SENAT: NOMINATIONS**

9.1 Conseil académique: représentant étudiant de l'Université

Mise en candidature

André LeBlanc

Proposeur: Jean-Guy Vienneau

## RESOLUTION 24-SAC-121181

Il est proposé par Lorraine Bourque appuyée par Frédéric Grogner

"Que les mises en nomination cessent."

Vote unanime ADOPTE.

M. le Président déclare André LeBlanc élu sans concurrent.

9.2 Comité du coutumier

Mises en candidature

Ronald Pettigrew

Proposeur: Pierre Roussel

Jean-Guy Rioux

Proposeur: Simone Rainville

Brian Newbold

Proposeur: Mariee Préfontaine

M. Pettigrew retire sa candidature.

## RESOLUTION 25-SAC-121181

Il est proposé par Marielle Préfontaine appuyée par Frédéric Grogner

"Que les mises en nomination cessent."

Vote unanime ADOPTE.

M. le Président déclare Jean-Guy Rioux et Brian Newbold élus sans concurrents.

- 12-

## 9.3 Comité de sélection, grades honorifiques

## Mises en candidature

Simone Rainville	Proposeur: Marielle Préfontaine
Norman Roy	Proposeur: Frédéric Grognier
Velma Wade	Proposeur: Simone Rainville

Simone Rainville retire sa candidature.

## RESOLUTION 26-SAC-121181

Il est proposé par Marielle Préfontaine appuyée par Ronald Pettigrew

"Que les mises en nomination cessent."

Vote secret	unanime	ADOPTE
-------------	---------	--------

Scrutateurs: Gary Long  
Yves Chouinard

Dépouillement du scrutin: Norman Roy 17 Velma Wade  
9

M. le Président proclame l'élection de Norman Roy.

## 9.4 Comité d'appel

## RESOLUTION 27-SAC-121181

Il est proposé par Jean-Guy Rioux appuyé par Léandre Desjardins

"Que le Sénat entérine la nomination de Gaétan Savoie au Comité d'appel du CUS."

Vote	unanime	ADOPTE.
------	---------	---------

## 9.5 Comité d'attestation d'études

La création du Comité devra être sanctionnée par le Conseil des Gouverneurs. Sous réserve d'approbation, les membres procèdent aux mises en candidature suivantes:

## Professeurs

Frédéric Grognier	Proposeur: Léandre Desjardins	Proposeur:
Odette Pellerin	Marielle Préfontaine	Proposeur: Louis
Simone Rainville	Malenfant	

Frédéric Grognier retire sa candidature.

## RESOLUTION 28-SAC-121181

Il est proposé par Brian Newbold appuyé par Frédéric Grognier "Que les mises en nomination cessent."

Vote	Abstention 1	ADOPTE.
------	--------------	---------

M. le Président proclame l'élection sans concurrents de Odette Pellerin et de Simone Rainville.

## Etudiant

## Mise en candidature

André LeBlanc	Proposeur: André Gibbs
---------------	------------------------

## RESOLUTION 29-SAC-121181

Il est proposé par Gilmen Smyth appuyé par Frédéric Grogner

"Que les mises en nomination cessent."

Vote unanime ADOPTE.

M. le Président proclame l'élection sans concurrent de André LeBlanc.

## 9.6 Comité d'appel: CUSLM

## RESOLUTION 30-SAC-121181

Il est proposé par Ronald Pettigrew appuyé par Norman Roy

"Que Gary Long soit nommé au Comité d'appel en qualité de chef de secteur."

Vote Abstention 1 ADOPTE.

**10. AUTRES**

## 10.1 Nouvelle appellation: Ecole des sciences domestiques

Marielle Préfontaine informe les membres sous ce chapitre. Il s'agit, en substance, de trouver un nom qui colle plus à la réalité de 1981.

## RESOLUTION 31-SAC-121181

Il est proposé par Marielle Préfontaine appuyée par Lorraine Bourque

"Que le Conseil académique, à sa réunion du 25 novembre prochain, adopte le nom définitif pour recommandation au Conseil des Gouverneurs."

Vote Abstentions 2 ADOPTE.

## 10.2 MScA à temps partiel

Le Secrétaire fait lecture de la lettre que lui a fait tenir à ce propos Lorraine Bourque. Selon le Président, une telle demande devrait d'abord être soumise au CPR pour ensuite être étudiée par le Comité conjoint. Le Comité conjoint devant ensuite faire rapport au Sénat et au Conseil des Gouverneurs.

## RESOLUTION 32-SAC-121181

Il est proposé par Lorraine Bourque appuyée par Brian Newbold

"Que cette question soit référée au Comité des programmes."

Vote Abstention 1 ADOPTE.

## 10.3 Convalescence du Recteur

## RESOLUTION 33-SAC-121181

Il est proposé par Jean-Guy Rioux appuyé par Lorraine Bourque

"Que le Sénat offre au Recteur ses vœux de prompt rétablissement."

Vote unanime ADOPTE.

11, **PROCHAINE REUNION**

le lundi 22 février 1982 à 9h.

12. **CLOTURE**

RESOLUTION 34-SAC-121181

Il est proposé par Velma Wade

"Que la séance soit levée à 11h45."

Vote

unanime

ADOPTE.

(Contresigné le

Léonard LeBlanc, président  
temporaire

Gilles Long, secrétaire